Avant toute chose, un grand merci à la section du 65 et à celle des directeurs pour leur contribution à cette liminaire !!!!

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques 66 Section des Pyrénées-Orientales

LIMINAIRE DU CTL DU 10/11/2017

Monsieur le Président,

Le président jupitérien, habile dans l'art du palimpseste, a opté pour la rupture épistémologique avec le paradigme ancien. Dans la langue du « nouveau monde » selon Macron 1er, il peut ainsi affirmer une chose et en même temps faire le contraire, afficher son arrogant mépris pour la plèbe dans un langage châtié ou plus courant.

Le porte-parole du gouvernement nous l'affirme, il serait « plus cultivé que la moyenne ». Saviez-vous qu'il existe dans le domaine une moyenne ?

Ainsi, les fainéants, ceux qui foutent le bordel, qui n'ont pas de costume, qui sont incapables d'ordonner à leurs chauffeurs de les amener au travail 150 km plus loin, n'ont-ils pas su développer leur idiosyncrasie.

Si l'on peut admettre que l'État n'est pas totipotent, doit-il pour autant baser son harmonique sur son barycentre ? On se le demande…

Car le ruissellement devra se produire, depuis les riches libérés de l'impôt vers les gueux qui en récolteront les miettes ! En effet, cela est bien connu, celui qui a repris 4 fois du gâteau va s'empresser d'en avaler une cinquième part, pour faire travailler les ouvriers pâtissiers…
Aussi n'est-il pas superfétatoire d'affirmer derechef, nonobstant ce que les irrédentistes purent dire naguère, que tout cela ne serait pas de la poudre de perlimpinpin !

Emmanuel Macron l'a réitéré, il souhaite changer le pays et il le prouve depuis son élection. Les fonctionnaires ont été maltraités lors de la précédente mandature, ils seront laminés par celle qui s'engage.

C'est un choix politique fort qui n'épargnera personne à la DGFIP.

Avant toute chose, un grand merci à la section du 65 et à celle des directeurs pour leur contribution à cette liminaire !!!!

Quel est le cahier des charges ?

Supprimer entre 15 000 et 20 000 emplois à la DGFIP au titre du quinquennat. Ce n'est pas une information, c'est un pronostic qui s'appuie sur les engagements du Président de la République en matière d'évolution des effectifs de la fonction publique mais aussi sur les annonces de Bruno PARENT sur le volet emplois du budget 2018 de la DGFIP consistant à dire en substance « les gars, pour cette année, ce sera 1600 mais attendez-vous à pire pour la suite… »

Comment faire ? Se donner les moyens de devenir une plate-forme de données et se concentrer sur son cœur de missions.

C'est bien parti pour la DGFIP et à l'horizon de 3 ans, l'ensemble des données traitées pourront être numérisées dans des bases nationales interconnectées.

L'autre levier consiste à revisiter les missions. Jusqu'alors, le périmètre des missions relevait du sacré. On n'y touche pas. CAP 2022 a pour objet de lever ce verrou.

Quel scénario ?

Avant juin 2018, le nouveau périmètre des missions de la DGFIP sera redessiné. On voudrait être rassuré sur le devenir de la mission topographique, sur la politique immobilière de l'État, sur le recouvrement des produits locaux, sur la gestion des comptes des collectivités locales, sur pas mal d'autres missions encore.
Mais le sommes-nous vraiment ?

Entre juin et décembre 2018, pourrait s'élaborer un document d'orientation stratégique qui viendrait dérouler le menu jusqu'en 2022. On serait surpris de ne pas y retrouver une « révolution des structures » qui pourrait dynamiter les repères du moment.

Quelles conséquences ?

Gigantesques : la DGFIP conservera son étiquette mais sera plus maigre, plus concentrée, plus réactive, plus modeste.
On comprend mieux pourquoi Bruno PARENT a poussé les feux sur les règles de gestion. Dans une DGFIP Ubérisée, les fonctionnaires, ou ce qu'il en restera, devront être à leur tour Ubérisés c'est à dire adaptables et malléables.

L'exigence d'adaptabilité permanente de moyens raréfiés et de missions/structures elles-mêmes évolutives, exigent des règles de gestion minimalistes.

Avant toute chose, un grand merci à la section du 65 et à celle des directeurs pour leur contribution à cette liminaire !!!!

Elles sont sur la table et ouvrent grand la porte à des risques de mobilités forcées, y compris en dehors de la DGFiP (cf ce qui se passe à la Douane par exemple). En effet, si on considère une moyenne de 4 000 départs définitifs par an, soit 16 000 d'ici 2022, comparés au 20 000 suppressions d'emplois et aux abandons et privatisations de missions, ce sont au bas mot 4 000 agent-e-s qui se retrouveront sur le carreau, sans mission et sans résidence ou service de rattachement.

A très court terme, le Directeur général envisage de prononcer les affectations nationales uniquement au département pour donner aux directeurs les marges de manœuvres nécessaires à la gestion de la pénurie. Il habille ses propositions en mettant en avant le bien des agents et la facilitation des mouvements internes au département.

Personne n'est dupe, et peut être vous-même non plus : au-delà des graves atteintes sur les choix de mobilité géographique ou fonctionnelle des agents, c'est bien les directions, qui demain, sans moyens supplémentaires, vont cristalliser le mécontentement des agents face au grand mercato de l'affectation locale. Ce sont également les directions qui devront rendre des comptes sur les résultats du département dès lors qu'elles auront la main sur la répartition des moyens.

La DGFIP sera autre d'ici la fin du quinquennat. Est-ce possible techniquement ? La réponse est oui ! Politiquement et socialement, ça reste à voir.

Le constat alarmant sur le devenir de notre administration est partagé par le plus grand nombre d'agents. Ils ne demandent qu'une chose : que les politiques et leurs pantins déambulant dans les couloirs de Bercy écoutent ce qu'il se passe sur le terrain et agissent afin d'améliorer les conditions de vie au travail des agents.

Il ne faut pas confondre le Transformisme qui réduit la politique à la soumission aux contraintes du marché avec le Réformisme qui consiste à mettre en œuvre politiquement un monde plus JUSTE plus libre.

Concernant le bilan de la Formation Professionnelle, nous nous exprimerons en séance dans le déroulé du débat. Cependant, nous ne pouvons tenir un CTL sur ce sujet sans rappeler le contexte général qui augure très très mal de l'avenir de la formation au sein de la DGFIP.

La réforme prévue est détestable sur le fond et sur la forme.

Sur le fond, elle conduit à remettre en cause les règles de 1ères affectations et repositionne les stagiaires comme une simple variable d'ajustement, venant combler les vacances de postes. Elle détruit, sans concertation préalable mais surtout sans

raison objective, les arbitrages pris lors de la fusion par le Directeur Général de l'époque.
Sur le fond toujours, elle vise à réduire considérablement la durée de la formation initiale en abandonnant des pans entiers d'enseignements nécessaires pour la suite de la carrière. Elle s'inscrit plus globalement dans une visée conduisant à enfermer les futurs agents de la DGFiP dans des ornières fonctionnelles, les pénalisant ainsi lourdement en matière de mobilité choisie et dans leur parcours de carrière.

Sur la forme, cette réforme ne s'appuie sur aucune analyse contradictoire et sur aucun bilan objectif. Elle est issue d'une réflexion menée par quelques-uns et déconnectée des réalités et des enjeux pédagogiques. Enfin, en matière de dialogue social, rien n'a été correctement fait.

Les inquiétudes sont fortes sur le devenir de la formation continue dans le contexte précité dont le leitmotiv est restrictions et économies à tout prix.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous mettons tout en œuvre pour réussir une mobilisation massive de l'ensemble des agents de la DGFIP face au rouleau compresseur qui avance vers nous.

Pour le reste, nous poserons nos questions au fur et à mesure du déroulé de l'ordre du jour de ce CTL.

LEXIQUE

Jupitérien : a le caractère impérieux, dominateur.

Palimpseste : parchemin dont la première écriture, grattée ou lavée, a fait place à un nouveau texte.

Épistémologique : relatif à la discipline qui prend la connaissance scientifique pour objet.

Paradigme : ensemble des formes fléchies d'un mot, pris comme modèle. (C'est, par exemple, la déclinaison d'un nom ou la conjugaison d'un verbe.)

Plèbe : le bas peuple

Idiosyncrasie : manière d'être particulière à chaque individu qui l'amène à avoir tel type de réaction, de comportement qui lui est propre.

Totipotent : se dit des cellules embryonnaires non encore différenciées et dont chacune, isolée, est capable de se développer en un organisme entier.

Harmonique : son résultant de la résonance naturelle d'un corps sonore

Barycentre : un point qui permet de résumer un ensemble géométrique sur lequel sont réparties des valeurs numériques. Ces valeurs peuvent représenter des poids pour déterminer le point d'équilibre d'un mobile. Mais le barycentre permet aussi de caractériser le centre d'inertie d'un solide ou

Avant toute chose, un grand merci à la section du 65 et à celle des directeurs pour leur contribution à cette liminaire !!!!

concentrer un ensemble de charges électriques.

Superfétatoire : qui s'ajoute inutilement à quelque chose

Derechef : de nouveau

Nonobstant : en dépit de, malgré

Irrédentistes : qui appartient à tout mouvement nationaliste de revendication territoriale

Poudre de Perlimpinpin : poudre prétendument douée de vertus merveilleuses ; médicament inefficace, chose sans valeur.